Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2018

RÉSUMÉ

Sommaire

PAGE 3
Avant-propos

PAGE 4
Introduction

PAGES 5–25
1. Résumé des résultats

PAGES 6–9
Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

PAGES 10–13
Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables

PAGES 14–17
Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale

PAGES 18–21
Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces

PAGES 22–25
Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

PAGES 26–28
2. Initiatives en revue

PAGES 29–32
3. Intégrer la parité hommes-femmes, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique

PAGES 33-34
4. Leadership technique et statistiques

PAGE 35
5. Principales améliorations en matière d'exécution

Avant-propos

Depuis 2012, la FAO a entrepris de fournir, face aux défis de développement, en constante évolution, une réponse plus efficace, ambitieuse et axée sur les résultats. Ces six dernières années, l'Organisation a redéfini ses priorités et adopté une approche holistique lui permettant de faire face à des défis complexes et interconnectés. Elle a à la fois renforcé sa présence sur le terrain et ses capacités techniques globales.

Le Plan à moyen terme 2018-2021 et le Programme de travail et budget (PTB 2018-2019), alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'appuient sur les efforts en cours pour transformer la vision d'un monde durable et assurant la sécurité alimentaire en une réalité.

En 2018, la FAO a poursuivi son programme d'amélioration de l'efficacité: 74 pour cent des cibles 2018 relatives aux produits ont été pleinement atteintes et 81 pour cent des indicateurs progressent comme prévu vers les cibles biennales. L'Organisation est ainsi bien placée pour respecter ses engagements envers ses Membres et mettre pleinement en application son PTB 2018-2019.

Les nouvelles méthodes de travail mises en place depuis 2012, telles que le pilotage des travaux de l'Organisation par les programmes stratégiques, ont poursuivi leur avancée. Elles offrent la flexibilité nécessaire pour cibler les interventions sur des besoins spécifiques et contribuer à étendre la portée de notre action.

Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la FAO continue d'appliquer une approche plus rigoureuse pour la mesure des résultats. Sur la base des critères de mesure de la performance établis parallèlement aux dispositions existantes en matière d'exécution des programmes, en 2018, l'Organisation aurait atteint 88 pour cent des cibles 2018 des indicateurs associés aux produits.

Seuls des efforts conjoints peuvent nous permettre de faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. À cet égard, la FAO a renforcé ses partenariats avec le système des Nations Unies, les organisations internationales et régionales, les communautés rurales, la société civile et le secteur privé, entre autres parties prenantes. Dans le même temps, des mesures ont été intensifiées pour améliorer l'efficacité organisationnelle et apporter une réponse appropriée aux parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national.

L'examen à mi-parcours 2018 montre que les efforts de la FAO portent leurs fruits, en traduisant nos travaux au niveau mondial en résultats concrets dans les domaines techniques, normatifs et de biens publics.

José Graziano da Silva
Directeur général

Introduction

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, la FAO aide les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à travers cinq objectifs stratégiques:

contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition;

rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables;

réduire la pauvreté rurale;

œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces;

améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

Le rapport de synthèse de l'examen à mi-parcours 2018 (MTR-2018) informe les membres de la FAO et les parties prenantes des résultats obtenus par l'Organisation à l'issue de la première année de l'exercice biennal 2018-2019.

Le rapport complet est disponible dans les langues de l'Organisation à l'adresse suivante: www.fao.org/MTR.

Ce résumé présente les principales réalisations rapportées dans le MTR-2018 et:

- communique les contributions aux produits de l'Organisation obtenus en 2018;
- présente un aperçu sur des thèmes transversaux comme le leadership technique, les statistiques, la parité hommes-femmes, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique; et
- illustre l'amélioration des moyens d'exécution dont a bénéficié la FAO. ■

1. Résumé des résultats

Le cadre de résultats de la FAO pour 2018-2021 guide la planification et le suivi des activités de l'Organisation. Au cœur même de ce cadre figurent les indicateurs et les cibles qui permettent de mesurer les progrès accomplis à chaque niveau de la chaîne de résultats: les produits, les effets et les objectifs stratégiques. Ces éléments servent de base pour évaluer la mesure dans laquelle les actions de la FAO permettent d'apporter des changements aux niveaux national, régional et mondial, et pour en rendre compte.

Le suivi des progrès accomplis à l'échelle des objectifs stratégiques et des effets, dont le rapport sur l'exécution du Programme rend compte, sera effectué à la fin de l'exercice biennal. Les progrès accomplis au regard des produits sont évalués chaque année et il en est rendu compte dans le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours et dans le rapport sur l'exécution du Programme.

Processus de définition des cibles et du suivi

Les produits sont la contribution directe de la FAO aux effets dans la chaîne des résultats. Ils représentent les résultats dont la FAO est directement responsable au niveaux national, régional et mondial et qui sont obtenus grâce aux actions concrètes de l'Organisation financées par les contributions ordinaires et les contributions volontaires.

Chacun des 43 indicateurs relatifs aux produits s'accompagne d'une méthode de mesure. Les rapports sur les produits stratégiques obtenus en 2018 ont été établis au cours du dernier trimestre de 2018.

S'agissant des cibles pour l'année 2018, la progression a été considérée comme étant conforme aux prévisions lorsque la cible évaluée avait été pleinement réalisée ou dépassée (≥ 100 pour cent), ce qui constitue le même type de test que celui appliqué en 2016-2017.

Les progrès accomplis au regard de la cible cumulative pour 2019 ont été examinés suivant la répartition des résultats prévus pendant l'exercice biennal. En conséquence, les cas pour lesquels les progrès sont inférieurs à 30 pour cent par rapport aux cibles fixées pour l'année 2019 ont été mis en évidence, pour attirer l'attention.

32 des 43 cibles fixées pour la fin de l'année 2018 ont été pleinement atteintes (soit 74 pour cent) alors que 81 pour cent des indicateurs progressent conformément à leurs engagements biennaux.

Objectif stratégique 1

CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE LA FAIM, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION

La FAO travaille en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs du développement aux niveaux mondial, régional et national, y compris les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres institutions du système des Nations Unies, afin de mettre en place le cadre politique et institutionnel et les capacités nécessaires pour éliminer durablement la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes.

Les résultats 2018 sur les politiques et programmes sont pour la plus grande part conformes aux attentes, tandis que les produits relatifs aux cadres juridiques dépassent la cible fixée. Cela s'explique principalement par un engagement accru des parlementaires en faveur de régimes alimentaires sains, du droit à une nourriture adéquate et de la protection sociale.

Au niveau mondial, les faits saillants pour 2018 incluaient la formulation de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Plus de 35 pays ont intégré les thèmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SAN) dans leurs politiques et programmes sectoriels, et/ou élaboré des cadres de politiques intersectoriels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Au Botswana, au Pakistan, au Rwanda, au Sénégal et au Soudan, les capacités des gouvernements ont été renforcées afin d'institutionnaliser les liens entre les régimes fonciers, le secteur de la pêche, les questions de parité hommes-femmes, les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les politiques et les programmes.

Grâce au partenariat entre l'Union Européenne et la FAO, le mécanisme FIRST d'assistance aux politiques a permis de mieux intégrer les questions de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la parité hommes-femmes dans les projets sectoriels et intersectoriels en Éthiopie, aux Fidji, au Guatemala, au Honduras, aux Îles Salomon, au Myanmar, au Niger, au Pakistan, au Tchad et au Vanuatu. Il a aussi permis de renforcer des mécanismes de coordination au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, au Guatemala, au Niger et au Timor-Leste.

Plus de dix pays élaborent et mettent en œuvre des cadres juridiques à l'appui du droit à l'alimentation et d'un accès plus sûr et plus équitable aux ressources et aux biens de production. Plus de 15 pays ont bénéficié d'une aide à l'élaboration de plans d'investissement pour intégrer les questions de la pauvreté extrême, de la protection sociale et de la nutrition, ainsi qu'à l'examen des dépenses publiques pour analyser les crédits alloués aux questions intersectorielles de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Dans la région Asie et Pacifique, en complément à la mise au point des plans d'action Faim Zéro, l'accent a été mis en 2018 sur l'intégration de la diversification dans la mise en œuvre des politiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition par l'intermédiaire des aliments «intelligents» de demain, en partenariat avec le Système CGIAR et les universités.

La FAO a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'intrants stratégiques visant à promouvoir la prise en compte des objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, y compris les considérations intéressant l'excès pondéral, l'obésité et les maladies non transmissibles, dans le cadre de processus mondiaux de grande envergure comme le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies et le Défi Faim zéro des Nations Unies.

En termes de prises de décisions fondées sur des éléments concrets, l'Organisation a continué de contribuer au renforcement des

▲ *ANTIGUA ET BARBUDA – L'école de ces enfants fait partie d'un programme d'alimentation scolaire en Amérique latine et dans les Caraïbes. ©FAO/Ubirajara Machado*

capacités qui permettent d'appliquer au niveau national certains produits normatifs importants, par exemple l'échelle de la faim chronique de la Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire; elle a également continué de participer aux activités interinstitutions de suivi des politiques et des tendances régionales, ce qui permet d'élaborer et de diffuser des synthèses régionales sur la sécurité alimentaire et de la nutrition *(Regional Overviews of Food Security and Nutrition)*.

Aux niveaux régional et national, la FAO intensifie le renforcement des capacités des institutions nationales afin d'encourager l'utilisation des méthodes relatives à la prévalence de la sous-alimentation et de l'échelle FIES pour la mesure de l'insécurité alimentaire vécue. En 2018, 16 ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux ont été organisés dans des pays d'Afrique australe et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dans la région Amérique latine et Caraïbes, au Sahel et avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), et avec l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA).

Les capacités nationales de suivi, d'analyse, de communication et de meilleure exploitation des données et des informations pertinentes sur la sécurité alimentaire et la nutrition ont été renforcées dans plus de 40 pays.

Les résultats obtenus dans le domaine de l'allocation et de l'utilisation des ressources financières ont dépassé les attentes, en particulier en ce qui concerne l'appui prêté aux pays pour formuler des plans d'investissement en faveur du développement agricole et rural. Les activités ont aussi été axées sur l'aide apportée aux pays pour le suivi des dépenses publiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SAN) et pour l'analyse de l'efficacité des choix dans l'allocation de ressources.

En ce qui concerne l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, la note d'orientation sur l'égalité entre les sexes a été utilisée pour promouvoir l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les politiques et stratégies SAN. La FAO s'est aussi employée à faciliter l'organisation de consultations multipartites et la production de données et de connaissances aux fins de l'élaboration de cadres politiques nationaux qui intègrent les perspectives de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes au Botswana et à Sri Lanka. ■

CRÉER DES ALLIANCES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En 2018, l'Organisation a accru son engagement auprès d'alliances et de fronts parlementaires, ainsi que d'autres organismes des Nations Unies, afin de rallier les représentants du pouvoir législatif à la lutte contre la faim et contre la malnutrition sous toutes ses formes. La collaboration interrégionale renforcée entre les fronts parlementaires qui s'occupent des questions relatives à la sécurité alimentaire a conduit à l'organisation d'un Sommet mondial des fronts parlementaires contre la faim et la malnutrition en octobre 2018, conformément à l'engagement pris par le Sénat espagnol d'accueillir l'événement. Le succès de ce sommet a été renforcé par la création d'alliances parlementaires régionales dans divers pays à travers les régions, dont les 20 pays de la région Amérique latine et Caraïbes qui disposent de tels fronts parlementaires contre la faim, l'Espagne, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone et la République du Congo.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE LA FAIM, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION

Cibles
- D'ici à 2030, accès à une alimentation saine et nutritive pour tous **(2.1)**
- D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition **(2.2)**

Cibles
- D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée **(3.4)**

EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
1.1 Les pays ont pris des engagements politiques explicites afin d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2030.	**1.1.1** Les capacités des gouvernements et des parties prenantes sont renforcées en vue de l'élaboration de cadres de politiques, de plans d'investissement et de programmes sectoriels et intersectoriels visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles en vue d'incorporer des objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition et des questions de parité hommes-femmes dans les politiques, les plans d'investissement et les programmes sectoriels grâce à l'appui de la FAO.	83	80	●
	1.1.2 Les capacités des gouvernements et des parties prenantes sont renforcées en vue de l'élaboration et de l'application de cadres juridiques et de cadres des responsabilités visant la concrétisation du droit à une alimentation adéquate.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles en vue d'incorporer des objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition et des questions de parité hommes-femmes dans les cadres legaux et de redevabilite, grâce à l'appui de la FAO.	11	14	●
1.2 Les pays ont mis en œuvre des mécanismes inclusifs de gouvernance et de coordination pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.	**1.2.1** Les capacités des gouvernements et des parties prenantes sont renforcées en faveur de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles en faveur de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à l'appui de la FAO.	26	26	●
1.3 Les pays ont pris des décisions sur la base d'éléments factuels en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.	**1.3.1** Les capacités des gouvernements et des parties prenantes en matière d'analyse de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition, ainsi que de la contribution des différents secteurs et parties prenantes à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030, sont renforcées.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles à des fins d'analyse de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les contributions des différents secteurs, afin de prendre des décisions en connaissance de cause, grâce à l'appui de la FAO.	9	12	●

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE LA FAIM, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION					
EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
	1.3.2 Les capacités des gouvernements et des parties prenantes en matière de suivi et d'évaluation des politiques, des programmes et de la législation ayant trait à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030 sont renforcées.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de suivi et d'évaluation de l'incidence des politiques et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition afin de prendre des décisions, grâce à l'appui de la FAO.	22	15	●
1.4 Les pays ont mis en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes d'investissement efficaces en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.	**1.4.1** Les capacités des gouvernements et des parties prenantes en matière d'allocation et d'utilisation de ressources financières en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030, sont renforcées.	• Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles d'allocation et d'utilisation des ressources financières en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à l'appui de la FAO.	10	16	●
	1.4.2 Les capacités des gouvernements et des parties prenantes sont renforcées en vue de la valorisation des ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.	• Nombre d'organisations qui ont renforcé leurs capacités de valorisation des ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO.	38	38	●

● Réalisation complète (≥ 100 %); △ Réalisation partielle (< 100 %)

Objectif stratégique 2

RENDRE L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LES PÊCHES PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

La transition vers des systèmes et des pratiques de production plus productifs et plus durables dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche est essentielle si l'on veut nourrir la population d'un monde frappé par le changement climatique. En 2018, la FAO a aidé plus de 75 pays dans cette transition à travers la formulation d'avis techniques, visant à l'amélioration de la gestion des connaissances et de l'appui apporté à la prise de décisions. L'Organisation a également élaboré ou examiné les stratégies, politiques et programmes d'investissement mis en œuvre par l'intermédiaire de mécanismes inclusifs de gouvernance.

La FAO a aidé des institutions et des réseaux de plus de 30 pays afin de stimuler l'adoption de pratiques intégrées et intersectorielles, ainsi que l'innovation, notamment en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, les ressources zoogénétiques et phytogénétiques, l'agroécologie, l'agroforesterie, la production durable de riz, l'aquaculture et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR). Un appui a aussi été apporté aux réseaux mondiaux et régionaux qui s'occupent des services écosystémiques, de l'agriculture climato-intelligente (ACI), des aires protégées et de la faune et de la flore sauvages, de la résistance aux antimicrobiens et des forêts des zones urbaines et périurbaines.

Une assistance ciblée a été apportée à 16 pays dans l'élaboration de politiques, de programmes d'investissement et de mécanismes de gouvernance à l'appui d'une agriculture, de forêts et de pêches durables, ainsi qu'à 16 autres pays dans l'élaboration de stratégies et de programmes plus intégrés dans la perspective du Programme 2030 et des plans de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Par exemple, la FAO a collaboré étroitement avec le Ministère ougandais de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à l'intégration de l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (PNA-Ag).

La FAO a contribué de manière importante aux mécanismes de gouvernance internationale axés sur l'agriculture, les forêts et les pêches durables, y compris sous la forme de propositions importantes dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB). La FAO a aidé 16 pays à mettre en œuvre des politiques et des instruments internationaux qui encouragent une production durable et qui permettent de faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. L'Organisation a aussi publié d'importants produits du savoir sur des sujets essentiels tels que l'agroécologie, la diversité biologique, la pollution des sols, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la comptabilité des gaz à effet de serre et la gestion de l'eau. Par exemple, la publication *«L'élevage mondial: Transformer le secteur de l'élevage grâce aux objectifs de développement durable.»*

Au niveau mondial, les efforts consentis par la FAO pour parvenir à une approche mondiale du développement durable de l'agriculture, des forêts et des pêches ont notamment abouti à la publication «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD», qui sert de guide aux pays pour œuvrer à la prise en compte de l'alimentation et de l'agriculture durables dans le Programme 2030. En 2018, la FAO a également organisé plusieurs événements majeurs auxquels ont participé des gouvernements, des acteurs non étatiques, des instituts de recherche et des organismes des Nations Unies. Parmi ceux-ci, le «Symposium international sur l'innovation agricole au service de l'agriculture familiale», le «Symposium international sur l'agroécologie au service des ODD», le «Dialogue à parties prenantes multiples sur

▲ *TADJIKISTAN – Des femmes vendent leurs fruits et légumes dans le cadre d'un projet de soutien aux communautés rurales. ©FAO/Mustafa Coskun*

l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles» et la Conférence internationale «Travaillons avec les divers secteurs pour arrêter la déforestation et étendre les superficies forestières». La FAO a supervisé le développement méthodologique de l'indicateur 2.4.1 des ODD. Le résultat est un indicateur reconnu au niveau international qui met en œuvre, mesure et surveille les progrès accomplis en faveur d'une agriculture durable sous trois dimensions: sociale, économique et environnementale. L'accord se reflétait dans le reclassement officiel de l'indicateur 2.4.1 des ODD de la catégorie III à la catégorie II. On dispose donc d'une méthode internationale pour cet indicateur.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes, l'alliance rurale Résilience climatique, lancée au début de 2018, vise à promouvoir l'adoption de politiques, de stratégies, de mécanismes, ainsi que de solutions sociales, environnementales, économiques et technologiques en faveur d'une meilleure adaptation aux effets du changement climatique et d'un renforcement de la résilience. De plus, la FAO a apporté son soutien organisationnel et technique aux pays européens, qui s'est traduit par la reconnaissance des deux tout premiers Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) européens, au Portugal et en Italie. De nouveaux sites ont par ailleurs été désignés en Chine, en République populaire démocratique de Corée, en République islamique d'Iran et au Japon, tandis que le Brésil, le Mexique et le Maroc ont préparé des propositions qui ont été soumises au groupe scientifique consultatif sur les SIPAM. Aussi bien les nouveaux sites que les sites existants ont bénéficié de la création des réseaux SIPAM régionaux, qui sont désormais opérationnels en Europe et dans la région Amérique latine et Caraïbes.

Dans le domaine de la gouvernance, la FAO a continué de renforcer ses activités visant l'intégration de l'alimentation et de l'agriculture dans la mise en œuvre des ODD. Un appui aux niveaux national et infranational a été apporté à un grand nombre de pays et la FAO s'est employée, aux niveaux régional et mondial, à promouvoir l'évolution nécessaire de la gouvernance pour avancer dans la réalisation des ODD. ■

REPOUSSER LES LIMITES DES INNOVATIONS

La FAO a aidé 32 pays à expérimenter et à adopter à plus grande échelle un large éventail de pratiques agricoles et d'innovations plus productives et plus durables. Celles-ci vont des innovations agroécologiques impulsées par les agriculteurs à l'emploi de technologies solaires pour l'irrigation, ou encore de l'expansion de la rizipisciculture à l'adoption de technologies de prévision des récoltes de fourrages. L'Initiative en faveur de la croissance bleue, par exemple, a stimulé l'innovation au sein des communautés côtières et des pays insulaires du monde entier, en mettant en œuvre de nouvelles pratiques telles que la confection de vêtements à partir des restes des poissons levés en filets pour l'alimentation. La Conférence sur l'économie bleue durable, organisée au Kenya, et le Forum des pays océaniques (Large Ocean Nations) sur la croissance bleue ont permis d'illustrer certains de ces exemples novateurs et ont encouragé les partenariats avec le secteur privé en vue de passer à la vitesse supérieure.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: RENDRE L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LES PÊCHES PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

Cibles
- D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires en assurant l'accès aux terres **(2.3)**
- D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production **(2.4)**
- D'ici à 2030, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués **(2.5)**

Cibles
- D'ici à 2030, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce **(15.1)**
- D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols **(15.3)**
- D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux **(15.4)**

Cibles
- D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement et réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau **(6.4)**

Cibles
- D'ici à 2030, réglementer efficacement la pêche et mettre un terme à la surpêche afin de rétablir les stocks de poissons **(14.4)**
- D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières **(14.5)**

EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
2.1 Les pays ont adopté des pratiques de nature à améliorer durablement la productivité tout en faisant face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.	**2.1.1** Des pratiques et des technologies novatrices ont fait l'objet de projets pilotes, ont été testées et ont été appliquées à plus grande échelle par des producteurs, en vue d'un accroissement durable de la productivité et d'une réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	• A) Nombre d'initiatives dans lesquelles des pratiques et des technologies novatrices sont expérimentées, validées et adaptées afin d'accroître durablement la productivité et la production, tout en faisant face au changement climatique et/ou à la dégradation de l'environnement.	30	28	●
		• B) Nombre d'initiatives dans lesquelles des pratiques et des technologies novatrices sont appliquées à plus grande échelle en vue d'augmenter durablement la productivité et la production, tout en faisant face au changement climatique et/ou à la dégradation de l'environnement.	11	11	△
	2.1.2 Les capacités des institutions sont renforcées de sorte que soit promue l'adoption de pratiques plus intégrées et intersectorielles qui permettent d'accroître durablement la productivité et la production, et d'apporter une réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	• Nombre d'institutions (services de vulgarisation, organisations de producteurs, organismes publics, organisations de la société civile, établissements de recherche et d'enseignement) qui reçoivent un appui en matière de capacités techniques ou organisationnelles en vue de promouvoir l'adoption de pratiques intégrées et intersectorielles.	42	69	●
2.2 Les pays ont élaboré ou amélioré des politiques et des mécanismes de gouvernance en faveur d'une production durable et d'une réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.	**2.2.1** Des politiques, des stratégies et des programmes d'investissement sont formulés à l'appui d'une agriculture, de forêts et de pêches durables, et d'une réponse au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	• Nombre de politiques, de stratégies ou de plans d'investissement formulés avec l'appui de la FAO et visant à rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables, et à faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	22	28	●

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: RENDRE L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LES PÊCHES PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES					
EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
	2.2.2 Les capacités des gouvernements et des parties prenantes sont renforcées afin de faciliter les échanges intersectoriels sur les politiques, en vue d'élaborer des stratégies et des programmes plus intégrés en matière d'agriculture, de forêts et de pêches durables, et de répondre au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	• Nombre de documents stratégiques sur une agriculture, des forêts et des pêches durables élaborés grâce à des échanges intersectoriels en lien avec le Programme 2030 et les plans de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.	18	18	●
2.3 Les pays ont amélioré la mise en œuvre des politiques et instruments internationaux en faveur d'une agriculture, de forêts et de pêches durables.	**2.3.1** Un appui est fourni en faveur d'une intégration efficace de l'agriculture, des forêts et des pêches dans les mécanismes de gouvernance internationaux, en particulier ceux qui concernent le Programme 2030, le changement climatique, la biodiversité et la désertification, ainsi que les programmes et instruments relatifs à l'environnement.	• Nombre de documents de session officiels auxquels la FAO a contribué et présentés à des mécanismes internationaux de gouvernance et axés sur des questions relatives à une agriculture, des forêts et/ou des pêches durables.	24	31	●
	2.3.2 Les capacités des institutions sont renforcées en vue de la mise en œuvre de politiques et d'instruments internationaux qui encouragent une production durable et permettent de faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	• Nombre de pays dans lesquels les capacités des institutions concernées publiques et autres ont été renforcées en vue de la mise en œuvre de politiques, de stratégies ou de mécanismes de gouvernance qui encouragent une production durable et/ou permettent de faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	15	16	●
2.4 Les pays ont pris des décisions fondées sur des éléments factuels en faveur d'une agriculture, de forêts et de pêches durables, tout en répondant au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.	**2.4.1** Des produits stratégiques de connaissances, portant sur des questions régionales ou mondiales et comportant des données sur la production durable, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, ont été mis au point.	• Nombre de produits de connaissances stratégiques, nouveaux ou considérablement mis à jour, concernant la production durable, le changement climatique et la dégradation de l'environnement qui ont été élaborés de manière inclusive et sont publiés afin de les rendre accessibles aux pays.	27	29	△
	2.4.2 Les capacités des institutions sont renforcées en faveur de la collecte, de l'analyse et de la communication de données étayant la prise de décisions en matière de production durable, de changement climatique et de dégradation de l'environnement, y compris les ODD pertinents.	• Nombre d'institutions qui ont bénéficié d'une aide de la FAO au renforcement des capacités en faveur de la collecte, de l'analyse et de la communication de données étayant la prise de décisions favorables à une production durable et à la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, y compris aux ODD pertinents.	30	32	●

● Réalisation complète (≥ 100 %); △ Réalisation partielle (< 100 %)

Objectif stratégique 3

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

Des progrès ont été réalisés en matière de réduction de la pauvreté, mais 10 pour cent environ de la population mondiale continue de vivre dans l'extrême pauvreté, et les inégalités sont encore omniprésentes. La plupart des pauvres vivent dans les zones rurales et tirent une grande partie de leurs revenus de l'agriculture. Une croissance favorable aux pauvres se dessine dans le secteur agricole, mais il faut, pour réduire la pauvreté rurale, adopter une vaste approche multidimensionnelle qui favorise l'accroissement de la productivité agricole, la création d'emplois, la diversification économique et l'investissement dans le capital humain.

Les activités menées par la FAO en 2018 dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale ont montré de grands progrès au niveau de tous les Produits, en atteignant ou dépassant cinq des neuf cibles 2018 des indicateurs associés aux Produits. La FAO a aidé sept pays à renforcer les organisations et les institutions rurales et à faciliter l'action collective des ruraux pauvres. Elle a par exemple collaboré avec les gouvernements du Congo, d'Oman et du Soudan à l'examen et à l'amélioration des cadres juridiques qui intéressent les organisations d'agriculteurs, renforçant ainsi des initiatives mieux établies, telles que les clubs Dimitra et les écoles pratiques d'agriculture.

La FAO a aidé 14 pays et deux régions à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies en faveur d'un meilleur accès des ruraux pauvres aux technologies, aux intrants et aux marchés. Les faits saillants dans ce domaine comprennent l'appui apporté aux plans d'investissement dans le secteur de l'eau à Madagascar, au Mali, au Niger et au Rwanda, l'accent étant mis sur la réduction de la pauvreté; le renforcement de la filière agroalimentaire en Chine, en Éthiopie, en Guinée et au Kenya; et le soutien apporté aux communautés forestières et aux petites entreprises du secteur forestier au Cameroun, en Zambie et dans la sous-région de l'Afrique centrale. À Sri Lanka, l'initiative visant la réduction de la pauvreté au moyen du développement agricole a atteint plus de 50 000 producteurs vulnérables, parmi lesquels 30 pour cent étaient des femmes.

En ce qui concerne la formulation d'avis relatifs aux politiques et le renforcement des capacités pour définir des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural durable et équitable sur le plan de l'égalité hommes-femmes, l'Organisation a apporté son aide à trois pays et à deux régions. Au Népal, la FAO s'est employée à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des femmes et de leur famille en milieu rural, à renforcer le pouvoir de décision des femmes dans le secteur agricole, alors que les hommes quittent les campagnes, et à mieux intégrer les questions de parité hommes-femmes dans le secteur forestier national.

L'Organisation a aidé trois pays et une région à améliorer les possibilités d'emploi rural décent, l'esprit d'entreprise et le développement des compétences, ainsi qu'à renforcer l'application des normes internationales du travail, l'accent étant plus particulièrement mis sur l'Afrique. En Ouganda, la FAO a renforcé l'information et les capacités des principales parties prenantes en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail dans le secteur agricole, en particulier dans le domaine de la protection des enfants et des jeunes travailleurs contre l'exposition aux pesticides.

En ce qui concerne l'appui aux politiques, la production de connaissances, le renforcement des capacités et les activités de plaidoyer en faveur de l'élargissement de la couverture de protection sociale offerte aux ruraux pauvres, notamment dans les contextes fragiles et humanitaires, en 2018, la FAO a apporté son soutien à quatre pays et à deux institutions. Elle a par ailleurs aidé quatre pays et une institution régionale à améliorer les synergies entre la protection sociale, la nutrition, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, y compris vis-à-vis de problèmes comme le changement climatique. L'Organisation

a analysé de manière approfondie les conditions socioéconomiques des petits agriculteurs familiaux pauvres afin de mieux comprendre les enjeux de la protection sociale et les raisons pour lesquelles celle-ci doit être adaptée aux conditions de vie et aux caractéristiques des populations rurales vulnérables. Par exemple, en Colombie, l'Organisation a continué de collaborer avec les communautés rurales pour améliorer leur accès aux terres, aux marchés et aux mesures de protection sociale, ainsi que pour faciliter le dialogue entre les organisations de la société civile et les ruraux.

La FAO a aidé neuf pays et un bureau régional à renforcer leurs capacités nationales aux fins de la conception et de la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes de réduction de la pauvreté complets, équitables sur le plan de l'égalité hommes-femmes et multisectoriels, y compris dans le contexte des migrations et du changement climatique. La FAO continue de jouer un rôle de chef de file sur les questions liées aux migrations et a assuré, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la coprésidence du Groupe mondial sur la migration. En tant que coprésidente du Groupe mondial des migrations (GMG), la FAO a coordonné les initiatives des 22 institutions qui en sont membres, a souligné le rôle important du développement agricole et rural et s'est employée à ce que celui-ci soit reconnu. Elle a également aidé les membres du Groupe à communiquer des messages en faveur du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et a apporté des contributions techniques à l'élaboration de notes d'information du Groupe sur divers sujets (migrations, sécurité alimentaire, développement agricole et rural, transferts de fonds et migrants en situation de vulnérabilité).

Dans le domaine intersectoriel, la FAO a aidé le gouvernement éthiopien à réaliser des analyses d'impact sur la nutrition et des analyses des politiques de protection sociale tenant compte de la nutrition. L'Organisation a aidé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à élaborer un rapport sur les perspectives sous-régionales en ce qui concerne *L'égalité des sexes et les systèmes agroalimentaires.* Au Viet Nam et au Bangladesh, la FAO a par ailleurs produit de nouveaux éléments concrets sur les questions intimement liées que sont les catastrophes, le changement climatique et la pauvreté, et a aidé les institutions gouvernementales en ce qui concerne la cohérence des politiques et les approches programmatiques dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'agriculture, de l'environnement, de la gestion des risques et des interventions en cas de catastrophe. ■

▲ *RWANDA – Participants à la conférence «L'emploi des jeunes dans l'agriculture comme solution solide pour mettre fin à la faim et à la pauvreté en Afrique», tenue à Kigali en août 2018. ©FAO/Luis Tato*

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN AMÉRIQUE LATINE

En Amérique latine, l'Organisation a contribué à la mise au point, par le SICA, d'un programme intersectoriel régional de protection sociale et d'inclusion dans l'économie productive, et collabore avec les gouvernements à l'élaboration de plans d'exécution fondés sur ce programme. Le processus a permis à la FAO et au SICA de mettre en œuvre des campagnes conjointes de développement et de diffusion des connaissances, d'engager un dialogue sur les politiques et sur des questions techniques, de mener à bien un cours semi-combiné sur la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes de protection sociale inclusifs en Amérique centrale, à l'intention de 60 responsables publics. Ils ont également participé, avec d'autres institutions des Nations Unies et des fonds de coopération internationale, à la promotion des processus d'assistance et de dialogue sur des questions spécifiques du programme régional.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

Cibles
- D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté **(1.1)**
- D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté **(1.2)**
- D'ici à 2030, assurer l'égalité des droits pour tous **(1.4)**

Cibles
- D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation **(8.6)**
- Prendre des mesures immédiates pour supprimer le travail forcé et mettre fin au travail des enfants **(8.7)**

Cibles
- Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés **(13.b)**

Cibles
- D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires **(2.3)**

Cibles
- D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national **(10.1)**

EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
3.1 Les ruraux pauvres et les organisations de ruraux pauvres se sont vu donner les moyens d'accéder aux ressources productives, aux services et aux marchés.	**3.1.1** Des organisations et des institutions rurales renforcées et une action collective des ruraux pauvres facilitée.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) qui ont bénéficié d'un appui visant à renforcer les organisations et les institutions rurales et à faciliter une action collective des ruraux pauvres.	10	7	△
	3.1.2 Des stratégies, politiques, directives et programmes visant à améliorer l'accès des ruraux pauvres à un ensemble de services, aux financements, aux connaissances, aux technologies, aux marchés et aux ressources naturelles, y compris dans le contexte du changement climatique, et leur pouvoir de décision.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue d'améliorer l'accès des ruraux pauvres à un ensemble de services, aux financements, aux connaissances, aux technologies, aux infrastructures rurales, aux marchés et aux ressources naturelles, y compris dans le contexte du changement climatique, ainsi que leur pouvoir de décision en la matière.	13	17	●
	3.1.3 Appui aux politiques, renforcement des capacités et production de connaissances en vue d'une accélération de la parité hommes-femmes et de l'autonomisation économique des femmes rurales.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue d'accélérer la parité hommes-femmes et l'autonomisation économique des femmes rurales pour sortir de la pauvreté.	5	5	●
3.2 Les pays ont amélioré l'accès des ruraux pauvres, en particulier les jeunes et les femmes, à des possibilités d'emploi productif et de travail décent.	**3.2.1** Appui aux politiques et renforcement des capacités dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies, politiques, directives et programmes visant à améliorer les possibilités d'emploi rural décent, l'esprit d'entreprise et le développement des compétences, en particulier pour les jeunes et les femmes.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue de créer des emplois ruraux décents, de développer l'esprit d'entreprise et de renforcer les compétences, en particulier pour les jeunes et les femmes.	6	3	△

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE					
EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
	3.2.2 Appui aux politiques et renforcement des capacités en vue du renforcement de l'application aux zones rurales des normes internationales du travail, afin d'améliorer la qualité des emplois et la sécurité au travail, et s'agissant en particulier du travail des enfants et du travail forcé.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue de renforcer l'application aux zones rurales des normes internationales du travail, afin d'améliorer la qualité des emplois et la sécurité au travail, et s'agissant en particulier du travail des enfants et du travail forcé.	3	1	△
3.3 Les pays ont amélioré l'accès des ruraux pauvres aux systèmes de protection sociale.	**3.3.1** Appui aux politiques, production de connaissances, renforcement des capacités et plaidoyer en faveur de l'élargissement de la couverture de protection sociale offerte aux ruraux pauvres, notamment dans les contextes fragiles et humanitaires.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue d'élargir la couverture de protection sociale offerte aux ruraux pauvres, notamment dans les contextes fragiles et humanitaires.	5	6	●
	3.3.2 Appui aux politiques, production de connaissances, renforcement des capacités et plaidoyer en faveur d'une amélioration des synergies entre la protection sociale, la nutrition, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, y compris le changement climatique.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue d'améliorer les synergies entre la protection sociale, la nutrition, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, y compris le changement climatique.	6	5	△
3.4 Les pays ont renforcé leurs capacités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de politiques, de stratégies et de programmes multisectoriels en faveur de la parité hommes-femmes, qui contribuent à la réalisation de l'ODD 1.	**3.4.1** Des capacités nationales renforcées pour la conception et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes de réduction de la pauvreté complets, équitables sur le plan de l'égalité hommes-femmes et multisectoriels, y compris dans le contexte des migrations et du changement climatique.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de réduction de la pauvreté rurale complets, équitables sur le plan de l'égalité hommes-femmes et multisectoriels, y compris dans le contexte des migrations et du changement climatique.	6	10	●
	3.4.2 Des données, des connaissances et des outils sont fournis aux fins de la promotion et de l'évaluation des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté complètes, équitables sur le plan de l'égalité hommes-femmes et multisectorielles, y compris dans le contexte des migrations et du changement climatique, et du suivi des progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté rurale.	• Nombre de pays (ou d'institutions régionales ou mondiales) dans lesquels un appui a été apporté en vue d'évaluer les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté complètes, multisectorielles et équitables sur le plan de l'égalité hommes-femmes, y compris dans le contexte des migrations et du changement climatique, et de suivre les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté rurale.	3	5	●

● Réalisation complète (≥ 100 %); △ Réalisation partielle (< 100 %)

Objectif stratégique 4

ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES

La réalisation de l'objectif visant à mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces nécessite des solutions intégrées et cohérentes en matière de politiques et sur le plan institutionnel, sur la base d'analyses globales qui recensent, hiérarchisent et traitent les obstacles d'importance critique, et qui sont mises en œuvre au moyen d'un effort coordonné du secteur privé, du secteur public, des organisations de la société civile, des organisations et plateformes communautaires régionales à visée économique et des organisations internationales.

Les cibles de cinq des neuf indicateurs relatifs à l'OS 4 sont pleinement atteintes en 2018 et la majorité des résultats sont conformes aux prévisions pour la période 2018-2019.

Les progrès obtenus dans l'élaboration et dans l'adoption de normes dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la qualité et de la santé des végétaux ont été supérieurs à ce qui était prévu: 103 normes internationales, nouvelles ou révisées, ont été examinées, ont progressé ou ont été adoptées. Les activités de la FAO visant à renforcer les capacités des pays et des communautés économiques régionales à formuler des accords commerciaux internationaux et des directives volontaires avancent de manière satisfaisante et sept pays ou organismes régionaux ont bénéficié d'un tel appui.

En réponse à des facteurs nouveaux comme la croissance rapide de la population, l'urbanisation, les migrations et l'emploi des jeunes, la FAO a aidé plus de pays et d'organismes régionaux que prévu à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des cadres réglementaires et des plans d'investissement à l'appui du développement de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces. Des organisations du secteur public dans 25 pays ont bénéficié d'un appui pour concevoir et mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des cadres réglementaires et des plans d'investissement nationaux. On peut citer à ce titre l'amélioration de la coordination intersectorielle au Costa Rica, en Tanzanie et en Zambie, l'élaboration de stratégies contre les pertes et gaspillages de nourriture en Éthiopie, en Tunisie et aux Îles Salomon, et un appui aux règlements relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et aux mesures de contrôle de la qualité au Bangladesh. Au niveau régional, l'Organisation a aidé la Coopération économique de la mer Noire à promouvoir le commerce agroalimentaire, l'Association latino-américaine d'intégration à améliorer l'accès des agriculteurs familiaux et des petites entreprises aux marchés et à internationaliser leur offre, ainsi que l'Organisation arabe pour le développement agricole à élaborer un cadre stratégique pour la filière du palmier dattier.

La FAO a aidé 18 pays à doter les acteurs de la chaîne de valeur des capacités techniques et des capacités de gestion qui permettent de développer des filières agricoles et alimentaires inclusives, efficaces et durables. Elle a contribué au développement de filières durables dans des pays de toutes les régions, par exemple à travers le programme d'étiquetage participatif des produits du Partenariat de la montagne à Cuba, au Kirghizistan et au Népal, ou l'initiative de la filière des racines et tubercules au Malawi, en Ouganda et dans les pays des Caraïbes. En Inde, la FAO a contribué à la formulation d'un nouveau projet de la Banque mondiale axé sur le renforcement des groupes de producteurs et sur la promotion de l'entrepreneuriat. Au Tadjikistan, avec le FIDA et la Banque mondiale, l'Organisation a soutenu la mise en œuvre de plusieurs opérations d'investissement dans les sous-secteurs de l'élevage. En coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la FAO a apporté son soutien aux investissements et aux politiques en faveur du développement de la filière des olives au Maroc, ainsi que de la filière des céréales en Égypte.

Les efforts consentis par la FAO pour intégrer les questions de parité hommes-femmes dans le développement des systèmes agricoles et alimentaires aux niveaux national et régional se sont traduits par des mesures ciblées, qui visent à encourager l'inclusion des femmes dans différents domaines de travail. Par exemple, dans le cadre de l'appui aux politiques visant à développer les filières et à instaurer des systèmes alimentaires durables, l'accent était concrètement mis sur les questions de parité hommes-femmes dans plus d'un tiers des résultats visés. Au niveau mondial, une formation en ligne a été mise au point et lancée pour aider les praticiens et les décideurs publics et privés à planifier et à mettre en œuvre, dans la chaîne de valeur, des interventions qui permettent aux femmes et aux hommes d'en bénéficier équitablement.

Les travaux de l'Organisation sur l'élaboration et la diffusion d'éléments factuels relatifs au renforcement des systèmes agricoles et alimentaires sont en bonne voie. L'Organisation a publié plus de produits d'information, d'analyse et du savoir que prévu, ce qui reflète la forte demande de produits de ce type. L'appui apporté aux pays pour mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'analyse de l'impact des politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes agricoles et alimentaires nationaux est en bonne voie. Avec six pays aidés, la FAO a fourni des données et des informations actualisées et facilement accessibles sur le commerce mondial et les marchés mondiaux, dans le but de promouvoir des marchés transparents et de renforcer les possibilités aux niveaux mondial, régional et national, notamment à travers la quatorzième édition des *Perspectives agricoles 2018-2027 de l'OCDE et de la FAO.* ■

▲ *ÉGYPTE – Champs cultivés à la périphérie de Fayoum. ©FAO/Ami Vitale*

POSER LES FONDEMENTS DE SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES

L'Organisation a fourni des avis scientifiques en vue de l'élaboration des normes alimentaires et a renforcé les capacités de pays en développement pour qu'ils puissent participer concrètement aux processus d'établissement des normes de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et du Codex Alimentarius. Trente normes convenues à l'échelle internationale sur la santé animale, sur la santé des végétaux ou sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ont été adoptées, y compris une norme sur le quinoa, des limites maximales de résidus concernant différentes combinaisons pesticides/produits et des normes sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées avec l'indication de la date.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES

Cibles
- D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires **(2.3)**
- Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires **(2.c)**

Cibles
- D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte **(12.3)**

Cibles
- Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 **(17.11)**

EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
4.1 Des normes internationales, des accords et des directives volontaires sont formulés afin d'améliorer l'accès des pays aux marchés internationaux et le fonctionnement de ces derniers.	**4.1.1** Des normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux, sont formulées et convenues par les pays et servent de référence pour l'harmonisation internationale.	• Nombre de normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire des aliments, de qualité et de santé des végétaux, sur la base des nouvelles questions examinées, des projets de norme ayant progressé et des nouvelles normes adoptées.	93	103	●
	4.1.2 Les capacités des pays et de leurs communautés économiques régionales sont renforcées en vue de leur participation efficace à la formulation d'accords internationaux et de directives volontaires en faveur de mesures commerciales transparentes, de meilleurs débouchés commerciaux et de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces.	• Nombre de pays (ou d'organismes régionaux) pour lesquels des données factuelles, un renforcement des capacités ou des instances de dialogue en relation avec des accords commerciaux internationaux et des directives volontaires ont été fournis par la FAO.	8	7	△
4.2 Les pays ont élaboré et mis en œuvre des politiques, des cadres réglementaires et des accords institutionnels à l'appui du développement de systèmes agroalimentaires inclusifs et efficaces.	**4.2.1** Les capacités des organisations du secteur public sont renforcées en vue de la conception et de la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de cadres réglementaires et de plans d'investissement à l'appui du développement de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.	• A) Nombre de pays dans lesquels des organisations du secteur public ont bénéficié d'un appui de la FAO en vue de renforcer leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des cadres réglementaires et des plans d'investissement nationaux favorables au développement de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.	19	25	●
		• B) Nombre d'organes régionaux ayant bénéficié d'un appui de la FAO en vue de renforcer leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des cadres réglementaires et des plans d'investissement nationaux favorables à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.	5	8	●

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES					
EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
	4.2.2 Les capacités des organisations du secteur public et du secteur privé sont renforcées en vue de la conception et de la mise en œuvre de modalités institutionnelles favorables à des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.	• Nombre de pays dans lesquels des entités publiques et privées ont bénéficié d'un appui de la FAO en vue de renforcer leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des modalités institutionnelles favorables à des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.	9	6	●
4.3 Les pays ont renforcé les capacités du secteur public et du secteur privé et accru les investissements afin de promouvoir le développement d'entreprises agroalimentaires et de filières inclusives.	**4.3.1** Les acteurs de la chaîne de valeur sont dotés des capacités techniques et des capacités de gestion qui permettent de développer des filières agricoles et alimentaires inclusives, efficaces et durables.	• Nombre de pays ayant bénéficié d'un appui de la FAO en vue de renforcer les capacités techniques et les capacités de gestion des acteurs de la chaîne de valeur.	18	18	●
	4.3.2 Les capacités des organisations du secteur public et du secteur privé sont renforcées en vue d'une augmentation de l'investissement dédié, et de la conception et de la mise en œuvre d'instruments et de services financiers et de mécanismes de gestion des risques au service de systèmes agricoles et alimentaires efficaces et inclusifs.	• Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO en vue de favoriser la conception et la mise en œuvre d'instruments et de services financiers et de mécanismes de gestion des risques au service de systèmes agricoles et alimentaires efficaces et inclusifs, ou d'accroître les investissements responsables dans ce domaine.	18	16	●
4.4 Les pays ont pris des décisions fondées sur des éléments factuels à l'appui du développement des systèmes agroalimentaires.	**4.4.1** Des informations et analyses sur le marché mondial actualisées sont fournies afin de promouvoir la transparence des marchés et d'améliorer les possibilités commerciales locales, régionales et mondiales.	• Nombre de produits d'information, d'analyse et de connaissance publiés par la FAO.	25	27	●
	4.4.2 Les organisations du secteur public sont dotées des moyens d'établir des systèmes de suivi et d'analyse des incidences qu'ont les politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes agricoles et alimentaires nationaux.	• Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO en vue d'établir des systèmes de suivi et d'analyse des incidences qu'ont les politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes agricoles et alimentaires nationaux.	7	6	●

● Réalisation complète (≥ 100 %); △ Réalisation partielle (< 100 %)

Objectif stratégique 5

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

S'appuyant sur les enseignements et sur les expériences tirés des activités qu'elle a menées dans le contexte de catastrophes naturelles soudaines ou à développement lent, dans le domaine des ravageurs et des maladies transfrontières des animaux et des végétaux, ainsi que dans le cadre de situations de crise ou de conflits prolongés, la FAO fournit des compétences techniques et opérationnelles multidisciplinaires et aide les pays à atténuer les risques multiples et les crises.

Dans le domaine des politiques, des stratégies et des plans sectoriels ou spécifiques à certains risques, les résultats de 2018 sont conformes à la cible fixée, 14 pays et institutions régionales ayant formulé des stratégies ou des plans à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises. Des mécanismes de coordination et des stratégies de mobilisation de ressources à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises ont été élaborés et mis en œuvre dans 22 pays et régions. En 2018, des étapes décisives ont été franchies aux fins du bon fonctionnement du Réseau mondial contre les crises alimentaires, initiative multipartite lancée par le Directeur général de la FAO, le Directeur exécutif du PAM et des commissaires de l'Union européenne en 2016, lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, pour promouvoir des solutions durables aux crises alimentaires dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. S'agissant de l'alerte rapide et du suivi des menaces, les résultats montrent que 15 pays et régions ont renforcé leurs systèmes de suivi des risques pour améliorer le déclenchement d'alertes rapides, l'Organisation ayant aidé 19 pays et régions à renforcer leurs capacités d'analyse de la résilience et de la vulnérabilité.

La FAO a publié des rapports sur l'alerte rapide et l'évaluation des risques relatifs aux maladies des animaux et aux ravageurs des végétaux à fort impact tels que, entre autres, la grippe aviaire, le virus Ebola, la fièvre de la vallée du Rift et la chenille légionnaire d'automne. Le Centre de gestion des urgences de santé animale de la FAO a adopté sa stratégie 2018 2022, afin de proposer une plateforme globale, internationale et durable au service de la réduction de l'impact des urgences zoosanitaires, en étroite collaboration avec ses partenaires. Les équipes du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières ont continué de mettre en œuvre le Programme sur les menaces pandémiques émergentes et le Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire dans plus de 20 pays d'Afrique et d'Asie. Ces programmes permettent de renforcer les capacités des services vétérinaires à des fins de prévention et de détection des zoonoses prioritaires et de nouvelles maladies infectieuses. Au niveau mondial, la FAO a organisé, conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Union européenne, la Conférence mondiale sur la Peste des petits ruminants (PPR) pour réaffirmer la volonté politique internationale d'éradiquer cette maladie, pour lutter contre la pauvreté rurale, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et renforcer la résilience des communautés.

L'appui de la FAO au renforcement des capacités et des mesures de prévention et d'atténuation des impacts a dépassé la cible fixée: des mesures techniques en faveur de la prévention et de la réduction des risques ont été appliquées dans 14 pays, et 18 pays ont pris des mesures socioéconomiques afin de réduire la vulnérabilité des communautés exposées à des menaces ou à des crises. La Plateforme de partage des connaissances sur la résilience (KORE) a contribué à la capitalisation et à la diffusion de bonnes pratiques. En 2018, la FAO a aidé les autorités gouvernementales compétentes en Éthiopie et au Kenya à s'engager dans l'institutionnalisation du système d'inventaire des produits d'alimentation animale afin de pouvoir

estimer avec plus de précision, et de façon périodique, l'équilibre entre l'offre et la demande d'aliments pour animaux, ainsi que la mise en œuvre du Système d'alerte précoce prédictif pour le bétail (PLEWS). L'Organisation a par ailleurs prêté son soutien aux écoles pratiques pastorales de plusieurs pays de la Corne de l'Afrique (Soudan du Sud, Kenya) et du Sahel (Mali, Niger), afin d'améliorer la production animale, le commerce et les initiatives en faveur de la paix, en particulier dans les zones transfrontalières.

Au niveau mondial, avec différents partenaires dont l'Organisation internationale du travail (OIT), UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM), la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (SIPC) et la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO), la FAO s'est employée à créer une vision commune sur les questions relatives à la protection sociale et à la résilience, tout en contribuant à des processus mondiaux, notamment le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), et la réflexion sur les liens entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix. L'Organisation a contribué au renforcement des moyens d'existence dans le cadre de programmes en faveur de la protection sociale et de la résilience, dans des situations de risques liés au changement climatique, de fragilité extrême ou de déplacements forcés. *Le Cadre institutionnel à l'appui d'une paix durable dans le contexte du Programme 2030* publié en mars 2018 possède un impact véritable et plus transformationnel en faveur de la pérennisation de la paix et d'une programmation qui tienne mieux compte des situations de conflit.

Le Programme stratégique 5 (PS 5) a fourni des orientations stratégiques et techniques sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe (DRR) et de la résilience au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture. Les principales interventions au niveau national comprennent l'élaboration et l'exécution de plans nationaux, infranationaux et régionaux de réduction des risques de catastrophe et/ou de gestion de risques naturels spécifiques pour l'agriculture, notamment le Plan d'action agricole pour la réduction des risques de catastrophe au Myanmar. L'indicateur mondial du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (SFDRR) sur les «pertes causées par les catastrophes en agriculture» a été institutionnalisé dans 15 pays.

En 2018, l'équipe chargée du PS 5 s'est intéressée aux infrastructures rurales, à l'analyse des questions relatives à la parité hommes-femmes dans les pratiques de prévention et d'atténuation, et à la promotion de la protection sociale pour réduire les risques encourus par les femmes et les filles. Les clubs Dimitra, les caisses de résilience et les initiatives «Espèces contre travail» (ECT) et «Accès sûr aux combustibles et à l'énergie» ont permis de renforcer les capacités techniques, sociales et financières des personnes vulnérables en ce qui concerne la gestion des risques, et d'assurer la pérennisation de la paix, la reconstruction des infrastructures et les moyens d'existence résilients dans les zones rurales. ■

INTERVENIR LÀ OÙ IL Y EN A LE PLUS BESOIN

S'agissant de la préparation aux situations d'urgence, les résultats ont répondu aux attentes: huit pays ont bénéficié d'un appui de la FAO en ce qui concerne l'adoption de normes, de directives et de pratiques dans ce domaine. L'Organisation est intervenue en temps utile et en tenant compte des considérations de parité hommes-femmes dans 17 pays et régions où des catastrophes avaient eu des répercussions sur l'agriculture. Au Yémen, elle a apporté son assistance à plus de 5 millions de personnes sous différentes formes: distribution de semences de céréales et de légumes, d'engins de pêche et de kits pour la production de volailles, aides en espèces et campagnes de vaccination et autres soins aux animaux. Au Bangladesh, à Cox's Bazar, l'Organisation a été l'un des premiers acteurs à axer son action sur l'appui aux communautés hôtes et aux réfugiés. En Somalie, la FAO apporte une aide de grande ampleur à deux millions de bergers et à 200 000 ruraux au moyen du dispositif Cash+ et sous diverses formes (assistance technique, distribution d'intrants et appui à la santé animale). Au Soudan du Sud, des interventions d'urgence étroitement liées aux activités en faveur de la résilience ont permis d'aider 3,1 millions de personnes environ. Dans le nord-est du Nigéria, 790 000 personnes ont bénéficié de l'aide de la FAO pendant la saison des pluies. Au Sahel, afin de faire face à une crise du secteur pastoral due à la sécheresse, la FAO a apporté son soutien à plus de 680 000 personnes au moyen d'aide en espèces, de la distribution d'intrants agricoles et d'un appui à la santé et à l'alimentation animales.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5: AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

Cibles
- D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental **(1.5)**

Cibles
- D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, ainsi que la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes **(11.5)**

Cibles
- D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols **(15.3)**

Cibles
- D'ici à 2030, accès à une alimentation saine et nutritive pour tous **(2.1)**
- D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition **(2.2)**
- D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production **(2.4)**
- Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires **(2.c)**

Cibles
- Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat **(13.1)**

Cibles
- Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés **(16.1)**

EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
5.1 Les pays ont adopté ou mis en œuvre des systèmes et des cadres juridiques, politiques et institutionnels à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises.	**5.1.1** Les capacités nationales des autorités et des organismes publics sont renforcées en vue de la formulation et de la promotion de politiques, stratégies, plans et programmes d'investissement à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises.	• A) Nombre de pays ou de régions qui ont formulé et institutionnalisé une stratégie ou un plan de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO.	12	14	●
		• B) Nombre de produits normatifs mondiaux ou régionaux qui aident les pays à formuler et à promouvoir des politiques, des stratégies, des plans et des programmes d'investissement à l'appui de la réduction des risques et de la gestion des crises.	24	24	●
	5.1.2 Des mécanismes de coordination sont améliorés et des ressources sont mobilisées au service de la réduction des risques et de la gestion des crises.	• Nombre de pays ou de régions qui ont amélioré leurs mécanismes de mobilisation et de coordination des ressources au service de la réduction des risques et de la gestion des crises grâce à l'appui de la FAO.	15	22	●
5.2 Les pays ont tiré parti des informations fournies régulièrement et des alertes rapides pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles.	**5.2.1** Des mécanismes permettant d'identifier et de suivre les menaces, d'évaluer les risques et de déclencher des alertes rapides en temps utile et de manière intégrée sont mis en place ou améliorés.	• Nombre de pays qui ont perfectionné, grâce à l'appui de la FAO, leurs systèmes/mécanismes de suivi des menaces en vue d'améliorer le déclenchement des alertes précoces.	15	15	△
	5.2.2 Les capacités nationales d'évaluation de la vulnérabilité et de mesure de la résilience sont renforcées.	• Nombre de pays ou de régions qui ont amélioré l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et de la résilience grâce à l'appui de la FAO.	12	19	●

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5: AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE					
EFFETS	PRODUITS	INDICATEURS	CIBLE FIN 2018	RÉALISATION 2018	PROGRESSION PAR RAPPORT AUX CIBLES BIENNALES
5.3 Les pays ont réduit les risques et la vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés.	**5.3.1** Les capacités des gouvernements, des communautés et d'autres parties prenantes sont renforcées en vue de l'adoption de bonnes pratiques de prévention des menaces et d'atténuation des impacts des crises.	• Nombre de pays appliquant de manière plus efficace des normes, technologies et pratiques intégrées et/ou sectorielles pour la prévention et l'atténuation des risques avec l'appui de la FAO.	8	14	●
	5.3.2 Les communautés sont dotées de pratiques et de mesures qui permettent de réduire la vulnérabilité.	• Nombre de pays appliquant plus efficacement des mesures qui réduisent la vulnérabilité et renforcent la résilience des communautés exposées à des menaces ou à des crises grâce à l'appui de la FAO.	6	18	●
5.4 Les pays se sont préparés aux catastrophes et aux crises et y ont fait face au moyen d'interventions efficaces.	**5.4.1** Les capacités des autorités nationales et des parties prenantes sont renforcées en faveur d'une meilleure préparation face à des situations de crise et d'une réduction de leur impact.	• Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO pour adopter des normes, lignes directrices et pratiques en vue de se préparer à des dangers potentiels et des situations d'urgence touchant le secteur.	8	8	●
	5.4.2 L'assistance humanitaire visant à préserver les moyens d'existence est apportée en temps utile aux communautés frappées par des crises.	• Nombre de pays ou de régions touchés par une crise ayant une incidence sur l'agriculture et dans lesquels la FAO est intervenue en temps utile et en tenant compte de la nutrition et des considérations de parité hommes-femmes.	15	17	●

● Réalisation complète (≥ 100 %); △ Réalisation partielle (< 100 %)

▲ *BANGLADESH – Conteneurs pour la conservation des aliments destinés à être distribués aux personnes touchées par la crise des réfugiés à Cox´s Bazar, 2018. ©FAO/GMB Akash*

2. Initiatives en revue

Agroécologie: passer à la vitesse supérieure

En 2018, conjointement avec d'autres partenaires des Nations Unies, la FAO a lancé l'initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure», à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années dans le cadre de partenariats multipartites.

Au niveau régional, des plateformes d'agroécologie ont été lancées pour promouvoir des systèmes d'innovation locaux utilisant une approche par le bas, dirigés par des agriculteurs, en étroite collaboration avec des partenaires régionaux et gouvernementaux tels que l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), l'Alliance pour l'apprentissage de l'agroécologie en Asie du Sud-Est, «Terre et Humanisme (Pourtour Méditerranéen)» dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ou encore la Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA).

Au niveau national, le développement de l'agroécologie s'intensifie dans le monde entier, notamment dans les pays suivants: Angola, Bahamas, Bolivie (État plurinational de), Chine, Guinée, Inde, Jamaïque, Liban, Sainte-Lucie, Sénégal, Soudan, Trinité-et-Tobago et Tunisie.

Quelques exemples du travail réalisé dans les Caraïbes et en Bolivie sont présentés ci-dessous:

En Jamaïque, à Sainte-Lucie et à Trinité-et-Tobago, la FAO et le Center for Agriculture and Biosciences International (CABI) ont soutenu des innovations visant à créer des systèmes de production agroécologiques intégrés, générer des emplois pour les jeunes et les faire participer aux processus de production. Des consultations au niveau national ont eu lieu dans ces trois pays pour valider des études de référence menées sur les principaux systèmes de production végétale, animale, forestière et aquacole et leur potentiel en matière de production agroécologique intégrée. Ces études ont été complétées par des rapports sectoriels spécifiques et sur l'agroforesterie, la parité hommes-femmes et l'agroalimentaire.

Dans l'État plurinational de Bolivie, la FAO a travaillé en partenariat avec la Asociación de Organizaciones de Productores Ecológicos de Bolivia (AOPEB) et la Fundación AGRECOL Andes pour renforcer les systèmes de production agroécologique et les capacités des acteurs publics et des agents de vulgarisation. S'appuyant sur un état des lieux de la production agroécologique, les organisations locales de petits exploitants agricoles familiaux et les peuples autochtones ont bénéficié de capacités renforcées en matière de production et de certification des produits agroécologiques. Les actions menées comprenaient notamment l'assistance technique aux producteurs, le renforcement des capacités en matière de systèmes participatifs de garantie (PGS), la création d'un label agroécologique, la facilitation de l'accès au marché, et la garantie de la disponibilité des ressources génétiques locales par la création de banques de semences. Un soutien a également été fourni à la mise en place d'un cadre réglementaire favorable, à travers plusieurs forums multipartites sur le cadre juridique du pays applicable à l'agroécologie et au rôle des agents de vulgarisation.

Biotechnologies

L'année 2018 marquait le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'induction de mutations chez les plantes. Pour l'occasion, la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont organisé le «Symposium international sur les mutations provoquées en sélection

végétale et la biotechnologie». L'objectif de l'évènement était d'examiner les succès obtenus dans le domaine de l'utilisation des mutations provoquées en sélection végétale et de présenter les dernières innovations en matière d'induction de mutations, notamment la correction de séquence génomique, et les dernières avancées combinant la sélection sur le terrain avec les technologies génomiques. La rencontre, à laquelle ont assisté plus de 500 participants venus de 82 pays, a permis de promouvoir l'échange d'informations entre la communauté scientifique et le secteur privé.

L'approche des mutations provoquées en sélection végétale a été identifiée comme un moyen d'améliorer l'adaptabilité des cultures et de promouvoir la diversification de la production végétale, en conformité avec les principes de l'agriculture climato-intelligente (ACI). On trouvera ci-dessous les exemples du coton et du quinoa.

Le coton est une plante à fibres d'intérêt commercial de premier plan dans de nombreux pays comme le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Iran (République islamique d'), le Myanmar et le Pakistan. Or, il existe un risque de diminution du rendement de cette plante, même en cas de légers changements climatiques, en raison de la prédominance des terres arides et de sa sensibilité élevée au climat. Des lignées mutantes de coton nouvellement développées issues de leurs origines géographiques respectives ont été évaluées au sein de zones climatiques différentes dans plusieurs de ces pays pour mieux comprendre leur comportement dans les conditions environnementales les plus diverses.

Le quinoa est une plante cultivée importante, non seulement pour ses propriétés nutritionnelles, mais encore parce qu'il est capable de se développer à des altitudes très variées, et dans des conditions de précipitations annuelles comprises entre 200 mm à 1 000 mm. Il est même en mesure de résister à des sécheresses prolongées. Son développement a cependant été limité par un certain nombre de facteurs, notamment une forte sensibilité au mildiou causé par le champignon Peronospora variabilis. Au Pérou, des semences du cultivar Amarilla Maranganí ont été irradiées aux rayons gamma, et un groupe de plantes mutantes résistant au mildiou a été identifié. Cette grande avancée dans le contrôle génétique du mildiou peut éliminer le besoin d'utiliser des fongicides et garantir ainsi la qualité biologique de la production, ce qui est très important pour le marché national et international.

SIPAM

Les systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) sont des paysages exceptionnels associant biodiversité agricole, écosystèmes résilients et patrimoine de grande valeur culturelle.

Le programme SIPAM a formellement reconnu quelque 57 sites dans 21 pays. En 2018, de nouveaux sites ont été désignés en Chine, en Iran (République islamique d'), en Italie, au Japon, en République de Corée et au Portugal. Ce seuil important a été atteint grâce à la mise en œuvre de campagnes et événements de sensibilisation et de diffusion. Parmi celles-ci, citons le Forum international sur les Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial de Rome, un événement parallèle au Conseil de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Cap Vert, une formation de haut niveau en Chine, et un Dialogue régional au Mexique pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC). Aussi bien les nouveaux sites que les sites existants ont bénéficié de la création des réseaux SIPAM régionaux, qui sont totalement opérationnels en Europe et dans la région Amérique latine et Caraïbes. En 2018, l'initiative SIPAM a également établi des partenariats et des alliances stratégiques avec le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Université de Florence, Slow Food et le Conseil international des monuments et des sites.

Résistance aux antimicrobiens

La FAO a contribué à la communication mondiale sur la résistance aux antimicrobiens (AMR), depuis des activités de sensibilisation telles que les campagnes de la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques et de la Journée mondiale vétérinaire, jusqu'à des communications innovantes très ciblées visant à modifier les comportements dans 12 pays (Éthiopie, Ghana, Kenya, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe en Afrique, et Bangladesh, Cambodge, République démocratique populaire lao, Philippines et Viet Nam en Asie), toutes soutenues par les Fonds Fleming du Royaume-Uni. La FAO tire parti de ses compétences en matière de sciences sociales et de ses approches participatives pour mettre en œuvre des interventions sur mesure visant à une utilisation responsable des antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture.

La FAO a également mis au point des outils nationaux pour promouvoir et collecter des données (surveillance des secteurs de production alimentaire et de l'environnement, et renforcement des capacités en laboratoires), et contribuer au bon usage des antimicrobiens, à la législation, à la sensibilisation du secteur privé, à la sensibilisation à la menace de la résistance aux antimicrobiens, avec l'aide de la France, du Royaume-Uni et de l'Agency for International Development (États-Unis).

Au niveau international, la FAO est membre à part entière du Groupe interorganisations de coordination sur la résistance aux antimicrobiens, qui regroupe 12 autres organisations intergouvernementales et 15 spécialistes, et collabore étroitement, entre autres partenaires, avec l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement. Des efforts continus en matière de mobilisation de ressources sont actuellement déployés pour soutenir le plan d'action de la FAO et le plan d'action mondial avec l'OIE, l'OMS et l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement.

Biodiversité

La quarantième session de la Conférence de la FAO a salué l'initiative de l'Organisation, de jouer le rôle de Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité. Le premier événement majeur organisé par la Plateforme, conjointement avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), a été le «Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles», qui s'est tenu à Rome du 29 au 31 mai 2018. Les résultats du Dialogue et de la prise en compte de la diversité ont été examinés par les Comités de l'agriculture, des pêches, des forêts et des produits. La plupart des Comités ont demandé à la FAO d'élaborer une stratégie pour la biodiversité.

La FAO a élaboré d'importants produits du savoir abordant des sujets essentiels tels que l'agroécologie, la diversité biologique, la pollution des sols, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la comptabilité des gaz à effet de serre et la gestion de l'eau. Par exemple, *«L'élevage mondial: Transformer le secteur de l'élevage grâce aux objectifs de développement durable»,* une publication essentielle sur les contributions du secteur de l'élevage aux 17 objectifs de développement durable (ODD) et sur les interactions entre ce secteur et les ODD, a été présentée lors d'une manifestation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). La FAO a en outre aidé des institutions dans 22 pays à collecter, analyser et communiquer des données étayant la prise de décisions dans les domaines de la production durable, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, y compris les ODD pertinents. ■

▲ *PHILIPPINES – Les rizières en terrasses d'Ifugao, qui font partie des sites SIPAM.*
©FAO/Lena Gubler

3. Intégrer la parité hommes-femmes, la gouvernance, la nutrition et le changement climatique

L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

L'élimination des inégalités entre les sexes dans l'agriculture et l'autonomisation des femmes rurales sont indispensables à l'accomplissement du mandat de la FAO en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en vertu de l'engagement qui a été pris, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de «ne laisser personne pour compte».

Les progrès en matière de parité hommes-femmes sont mesurés au moyen de deux indicateurs de rendement clés (KPI) institutionnels. Ces deux indicateurs s'étaient bien comportés en 2018, puisque 14 des 15 normes minimales de la politique de la FAO en matière de parité hommes-femmes avaient été systématiquement implantées. À la fin de 2018, la FAO avait également atteint ou dépassé 13 des 16 indicateurs de performance du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP) applicables à la FAO. Le réseau des points de contact pour les questions de parité (GFP) de la FAO, qui constitue un mécanisme institutionnel essentiel pour intégrer la dimension sexospécifique dans les travaux réalisés, comptait environ 140 personnes au siège et dans les bureaux décentralisés. Cette configuration institutionnelle a été renforcée tout au long de l'année à travers 38 ateliers, séminaires et webinaires présentiels organisés pour améliorer la sensibilisation du personnel à la dimension sexospécifique et sa compréhension dans différents domaines techniques, notamment le changement climatique, le développement des filières, la protection sociale, la gestion des ressources naturelles, les droits fonciers des femmes, l'innovation technologique, la gestion des risques de catastrophe et la protection contre la violence sexiste.

En 2018, la FAO a participé à la création et la diffusion de données ventilées par sexe dans le but de documenter la situation des femmes rurales dans le monde. Seize nouvelles évaluations de la parité hommes-femmes par pays (CGA), fournissant un profil sexospécifique actualisé de l'agriculture et des moyens d'existence en milieu rural, ont été réalisées. En outre, un examen de données ventilées par sexe concernant l'agriculture et le développement rural, mené dans huit pays (Égypte, Liban, Jordanie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Iraq et Soudan), a permis de dégager des recommandations visant à renforcer l'utilisation et la production de données ventilées par sexe et d'indicateurs de parité.

En tant que garante de la cible 5.a.2 des ODD sur l'égalité des droits entre hommes et femmes en matière de propriété de terres, la FAO a aidé à renforcer les capacités nationales de 19 pays à appliquer la méthodologie permettant de collecter les données et rendre compte de l'indicateur. Dans la région Asie et Pacifique, la FAO, en partenariat avec le bureau pour l'Asie de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, a renforcé les capacités des experts nationaux de 13 pays en matière de ventilation et de compilation des données ventilées par sexe afin de rendre compte des indicateurs de l'ODD 5.

En partenariat avec d'autres institutions des Nations Unies, des partenaires de développement nationaux et internationaux et des instituts de recherche, la FAO a mis au point plusieurs produits du savoir et matériels de renforcement des capacités relevant des domaines

techniques abordés par les Programmes stratégiques (PS), tels que la brochure de l'Organisation *Favoriser l'autonomisation des femmes pour renforcer l'agriculture - Le travail de la FAO en matière d'égalité hommes-femmes,* et l'Outil d'analyse des services de conseil rural relatif à l'égalité hommes-femmes (GRAST), conçu pour soutenir les prestataires de services de conseil rural dans leurs efforts pour développer des programmes prenant en compte les questions de parité.

La FAO est toujours considérée comme la principale institution des Nations Unies en ce qui concerne les questions relatives aux femmes rurales, et se charge de diriger la promotion de l'intégration de ces dimensions dans les processus politiques nationaux et internationaux en matière de sécurité alimentaire et nutrition. Au niveau régional, la FAO a apporté son soutien technique à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'élaboration d'un rapport sur les perspectives sous-régionales en matière de parité hommes-femmes et de systèmes agroalimentaires, ainsi que d'un plan d'action pour l'égalité des sexes en agriculture, visant à intégrer systématiquement la parité hommes-femmes dans les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA). Avec l'aide de l'Institut international de développement durable et d'OXFAM, la FAO a également soutenu le lancement du réseau de parlementaires de la CEDEAO sur les questions de parité hommes-femmes et les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la FAO a poursuivi son soutien technique à la mise en œuvre de la stratégie pour la parité des sexes du Plan CELAC 2025 pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim. La région a également soutenu une campagne mondiale

▲ *SÉNÉGAL – Pépinière d'arbres s'inscrivant dans le cadre de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Village de Kholy-Alpha, été 2018.*
©Benedicte Kurzen/NOOR for FAO

en faveur de l'autonomisation des femmes autochtones dans le cadre de la réalisation de l'objectif Faim zéro, et organisé un dialogue régional de haut niveau sur les femmes autochtones à Mexico en vue de promouvoir une vision interculturelle favorable à la paix et la prospérité.

Gouvernance

À travers les travaux programmatiques entrepris sur le thème transversal de la gouvernance, la FAO s'efforce d'améliorer l'efficacité de ses activités sur les politiques et la gouvernance aux niveaux mondial, régional et national.

La FAO a été le chef de file de trois mécanismes de gouvernance mondiale ayant pour objectifs spécifiques d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable par ses Membres. Ces mécanismes incluaient une contribution au suivi et à la révision, aux niveaux régional et mondial, du Programme 2030, en faisant de la transformation de l'alimentation, de l'agriculture et du monde rural des facteurs clés de la réalisation des ODD et du Programme 2030. Une dizaine d'interventions englobant les cinq programmes stratégiques (PS) ont bénéficié d'approches axées sur les questions de gouvernance, à savoir: la cohérence des politiques et l'impact des politiques sectorielles sur la gestion durable de l'eau au Maroc (PS 2); le renforcement de la coordination intersectorielle pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Tchad (PS 1); les leçons apprises de la transformation de l'agriculture en Malaisie (PS 4); l'examen des expériences nationales utilisant le Programme 2030 pour traiter les problèmes d'alimentation et d'agriculture, avec comme exemple l'amélioration des revenus et de la productivité des agriculteurs familiaux en Colombie, au Mali et au Soudan (PS 2, PS 3); et la mise en œuvre d'analyses capables d'orienter la gouvernance sur les possibilités et les contraintes liées à la convergence et aux actions intégrées de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans l'agriculture (PS 5).

En 2018, la FAO a poursuivi sa tâche dans les domaines de l'assistance technique, du renforcement des capacités, du soutien de la collecte et de l'analyse de données, ainsi que de l'élaboration de politiques et de programmes adaptés aux aspirations transformationnelles du Programme 2030. En réponse à une demande de la Banque mondiale, la FAO a préparé plusieurs études factuelles sur la contribution des petits exploitants malaisiens à la croissance rapide, soutenue et inclusive du pays, en mettant l'accent sur les choix politiques qui permettent la mise en œuvre d'une transformation inclusive dirigée par les petits exploitants, la réduction de la pauvreté, et l'implantation de dispositifs de gouvernance conduisant à une coordination et une prestation de services efficaces. De plus, le mécanisme de coaching en matière d'économie politique a aidé les responsables politiques désignés par les pays à appliquer les analyses relatives à la gouvernance et à l'économie politique aux évaluations de l'efficacité des politiques lancées par le mécanisme Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation (FIRST) dans les pays participants.

Qualité et cohérence du travail de la FAO en matière de nutrition

La prise en considération de la nutrition comme un thème transversal a permis à la FAO de l'intégrer dans les Programmes stratégiques (PS) et de renforcer la position stratégique de l'Organisation en tant que chef de file des initiatives et des mécanismes de gouvernance mondiaux visant à améliorer la nutrition.

En 2018, la FAO a largement contribué à développer l'architecture de la nutrition internationale et à faire progresser le programme d'action mondial en matière de nutrition, notamment en prenant en charge le secrétariat de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, en contribuant aux processus de convergence des politiques du groupe de travail sur la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et en accueillant en son sein le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN). Conjointement avec l'OMS, l'Organisation a également participé à la préparation du premier rapport sur l'*Application de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025),* publié en avril 2018 et présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale des Nations Unies. En juillet 2018, la FAO a soutenu la première réunion du «Réseau mondial d'action pour une alimentation durable tirée des océans et des eaux continentales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition», organisée par la Norvège. Le Brésil, avec l'aide de la FAO, envisage de créer deux des cinq réseaux d'action régionaux, sous la responsabilité du Ministère brésilien de la santé: le premier, relatif aux recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments (sous la coprésidence de l'Uruguay), et le second, sur la réduction de la consommation de sel (sous la coprésidence du Costa Rica et de la Colombie).

La FAO, en collaboration avec l'OMS, a élaboré le document *Strengthening nutrition action: A resource guide for countries based on the policy recommendations of the Second International Conference on Nutrition (ICN2)* (Renforcer les actions nutritionnelles: un guide de ressources à l'attention des pays sur les recommandations politiques de la Deuxième conférence internationale sur la nutrition, CIN2), qui vise à aider les pays à examiner l'adaptation de chacune des 60 directives volontaires formulées dans le Cadre d'action de la CIN2 à leurs propres besoins, conditions, politiques, programmes et investissements nationaux. La FAO a également continué de mettre au point une approche pour l'intégration systématique de la nutrition qui lui a permis de mieux cibler les mécanismes d'exécution de ses produits et services, et de s'orienter davantage vers des systèmes alimentaires prenant en compte la nutrition. Cela comprend l'incorporation des questions de nutrition dans les publications phares de la FAO et dans ses comités techniques.

Qualité et cohérence du travail de la FAO en matière de changement climatique

Le rôle de l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de son impact a pris de l'importance au cours des dernières années, surtout après la décision adoptée dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture (KJWA) à la Vingt-troisième Conférence des Parties (COP23) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La FAO continue de jouer un rôle de chef de file dans le renforcement des capacités nationales sur les questions du changement climatique et de l'agriculture, tout en approfondissant l'intégration de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans la gouvernance internationale.

La Stratégie de la FAO sur le changement climatique, principal cadre de travail de l'Organisation dans ce domaine, assure le lien entre les actions de la FAO qui contribuent à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.

Le thème biennal 2018-19 de la FAO, «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO», a été largement abordé dans toutes les publications phares de l'Organisation, «*L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*», «*La Situation des forêts dans le monde* (SOFO)» et «*La Situation des marchés des produits agricoles* (SOCO)» analysant respectivement les impacts actuels et potentiels du changement climatique sur l'insécurité alimentaire, l'agriculture et le commerce.

En 2018, dans le cadre de son programme d'intégration de l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (PNA-Ag), la FAO a aidé 11 pays à élaborer leurs PNA et à les relier aux contributions déterminées au niveau national (NDC). Dans le cadre du programme d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture et du partenariat NDC, la FAO a aidé 29 pays à effectuer les analyses, planifications, suivis et rapports relatifs aux NDC, notamment en ce qui concerne le cadre de transparence renforcée de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'Organisation a également fourni son soutien en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe à 12 pays (Grenade, Guyana, Kirghizistan, Liban, Lesotho, Malawi, Mozambique, Saint-Kitts-et-Nevis, Serbie, Suriname, Ukraine et Zambie).

La FAO a soutenu la préparation de plusieurs propositions au Fonds vert pour le climat (GCF). Leur implantation a déjà commencé pour dix d'entre elles au sein de neuf pays. Tel est le cas par exemple au Salvador et au Paraguay, où des propositions de financement à part entière ont été approuvées, pour un montant total de 220 millions d'USD.

La FAO a convoqué deux Dialogues sur Koronivia destinés à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des décisions de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture (KJWA) de la COP23 de la CCNUCC, deux dialogues sur le programme de soutien mondial aux PNA des Philippines et du Panama, le cluster NDC - Initiative internationale pour le climat (IKI) sur l'adaptation en Thaïlande, et un dialogue régional sur les NDC pour l'Asie et les États arabes.

Des analyses régionales des NDC ont été entreprises en Afrique de l'Est, en Europe du Sud-Est et en Asie centrale pour mieux appréhender les carences et aider à la mise en œuvre des NDC et à la mobilisation du financement climatique dans chaque pays. Finalement, la FAO développe actuellement le Climate-Land Hub, une plateforme de partage de connaissances et d'informations destinée à soutenir la mise en œuvre des NDC. En mars 2018, 31 pays ont participé à une consultation des parties prenantes externes sur la conception et les fonctionnalités de cette plateforme en ligne. ■

4. Leadership technique et statistiques

Pour que les travaux de l'Organisation puissent adopter une approche solide et pratique, axée sur les résultats, la FAO doit s'assurer de posséder la capacité technique interne nécessaire, ainsi que des statistiques de haute qualité.

Qualité et intégrité des activités techniques et normatives de l'Organisation

L'excellence technique et l'intégrité constituent le fondement des actvités techniques et normatives de la FAO. En 2018, 68,6 pour cent des parties prenantes interrogées, qui comprenaient des représentants des pays, des partenaires et du personnel de la FAO, ont reconnu la qualité du leadership technique de la FAO.

Cette année, les Comités techniques, à savoir le Comité des pêches (COFI), le Comité des forêts (COFO), le Comité de l'agriculture (COAG) et le Comité des produits (CCP), ont tenu leurs sessions biennales au cours desquelles ils ont abordé des questions transversales telles que le Programme 2030, le changement climatique et la biodiversité. La FAO a élaboré cinq publications phares, «*La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA)», «*L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (SOFI)», «*La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA)», «*La Situation des forêts dans le monde* (SOFO)» et «*La Situation des marchés des produits agricoles* (SOCO)», chacune basée sur l'analyse sous-jacente d'un ODD et un large éventail d'indicateurs dont la FAO est garante. La FAO a participé activement aux grands forums mondiaux en rapport avec son mandat, notamment la vingt-quatrième Conférence des Parties (COP24) de la CCNUCC, la COP14 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), le Forum politique de haut

niveau pour le développement durable et ses processus associés, le Forum mondial de l'eau, la sixième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Assemblée générale des Nations Unies. D'autre part, les 17 réseaux techniques ont continué de jouer leur rôle de plateforme pour le partage d'informations techniques et normatives à tous les niveaux de l'Organisation, garantissant ainsi l'identification des bonnes pratiques et la cohérence des politiques et des approches.

Amélioration de la qualité et de l'utilisation des statistiques de la FAO pour favoriser une prise de décisions fondées sur des éléments concrets

Pour concevoir et cibler des politiques visant à réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale, ou à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, il est essentiel de disposer de statistiques de haute qualité.

L'amélioration des capacités nationales en matière de suivi des ODD est restée une priorité pour la FAO. En 2018, 32 pour cent des indicateurs de développement durable dont la FAO est garante ont fait l'objet de rapports nationaux: un chiffre qui augmentera au fur et à mesure que seront mises au point des méthodologies adoptées au niveau international pour les indicateurs de développement durable les plus importants pour la FAO. Les principaux travaux de la FAO menés en 2018 dans le domaine méthodologique ont abouti à l'approbation de nouvelles méthodologies pour les indicateurs du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG) et au reclassement de six indicateurs de la catégorie III à la catégorie II (ODD 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 12.3.1, 14.6.1, 14.b.1), ce qui signifie qu'ils peuvent désormais commencer à être utilisés pour collecter des données.

Un soutien méthodologique substantiel a été fourni aux pays, à travers la publication de 13 nouvelles directives statistiques et normes techniques relatives aux ODD. Pour aider les instituts statistiques nationaux, la FAO a organisé 28 ateliers de formation approfondie aux niveaux mondial et régional, ainsi que 30 missions d'assistance technique directe au niveau national.

En ce qui concerne la production de données de haute qualité, comparables à l'échelon international et accessibles à tous les pays, 1 672 840 pages de FAOSTAT ont été visitées, ce qui représente une augmentation de 6,6 pour cent par rapport à l'année 2017. ■

▲ *ITALIE – Évènement parallèle au Comité des pêches (COFI) sur le thème «Impact du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture», tenu au siège de la FAO en juillet 2018. ©FAO/Giulio Napolitano*

5. Principales améliorations en matière d'exécution

Une vision stratégique ciblée et des programmes renforcés

- Les objectifs stratégiques de la FAO permettent d'aligner ses activités sur la mise en œuvre des ODD par les pays. Le Plan à moyen terme de la FAO pour 2018-2021 et le Programme de travail et budget pour 2018-2019 prévoient des mesures destinées à renforcer l'exécution des programmes.

- Les cinq programmes stratégiques sont conçus, planifiés et surveillés par les responsables de programmes stratégiques et leurs équipes de gestion afin d'atteindre les produits définis dans le cadre de résultats.

- Un poste de responsable de programme régional a été créé au sein de chaque bureau régional pour aider à cibler et assurer l'exécution des programmes et la réalisation des résultats au niveau des pays.

- Les programmes stratégiques sont exécutés par des équipes dont les membres appartiennent à des divisions techniques et bureaux décentralisés opérant dans le cadre d'accords sur les niveaux de service qui définissent les contributions aux produits.

Un engagement ferme en faveur du travail en partenariat

- En 2018, l'Organisation a négocié et maintenu 36 partenariats stratégiques avec des parlementaires, la société civile, le secteur privé, des universités, des organisations d'agriculteurs familiaux et de peuples autochtones, entre autres acteurs non étatiques.

- Les partenariats avec le secteur privé concernaient des données, outils et technologies visant à soutenir les objectifs stratégiques aux niveaux régional et national. Quelque 1 150 agriculteurs familiaux de 67 pays ont également bénéficié de l'initiative «farmer-to-farmer» dans des questions telles que l'agriculture familiale, l'agroécologie, le régime foncier et le pastoralisme.

- Par ailleurs, dix-neuf pays ont participé au modèle de partenariat de la coopération Sud-Sud ou triangulaire.

Une efficacité organisationnelle améliorée

- La consolidation du Centre des services communs (SSC) unique au niveau mondial, à Budapest, a permis d'améliorer la cohérence, la transparence et la qualité des services fournis au personnel, où qu'il se trouve.

- À l'occasion de la présentation de ses états financiers 2017, la FAO a publié sa première déclaration relative au contrôle interne.

Une participation active à la réforme du système de développement des Nations Unies

- La résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le repositionnement du système de développement des Nations Unies est un jalon important, car elle fait de l'Organisation un partenaire plus efficace et réactif, capable d'aider ses États membres des Nations Unies à se fixer des objectifs nationaux pour la mise en œuvre du Programme 2030. La FAO participe à la gouvernance du processus de repositionnement au niveau mondial. ■

Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2018

RÉSUMÉ

CA3607FR/1/03.19

©FAO, 2019